

La Natation dans la Vienne

Une Dynamique de Formation

Une Dynamique Sportive

Une Dynamique de Réussite

Une Dynamique de Service

Une Dynamique de Cohésion

1 Constats

1.1 La position du Comité

Au niveau régional, en dehors de la Charente Maritime qui se maintient, les autres départements baissent également. La Vienne représente 27% du comité régional et se situe en deuxième position en nombre de licenciés.

En Natation Course :

Le nombre de compétiteurs est sensiblement égal à celui de la saison précédente soit 825. Pour les clubs annuels, 29% des licenciés pratiquent la compétition et pour les clubs été, 58%.

La Vienne se classe au niveau régional :

Clubs annuels : 4^{ème} aux points
4^{ème} en Nbre de compétiteurs
1er au classement Elite
2ème au classement des compétiteurs

Clubs estivaux : 1e aux points et 1e en Nbre de compétiteurs

Ceci montre que la baisse du nombre de licencié nous pénalise dans les classements mais que nous avons, malgré tout, réussi à maintenir un niveau de pratique qui nous permet de garder la 1^{ère} place au classement Elite

Comité de natation de la Vienne

En Water Polo :

Au niveau départemental, les jeunes ont eu une activité intéressante et de bonnes réussites, par contre en passant au niveau régional pour les minimes-cadets la différence de pratique est très importante et beaucoup de jeunes se découragent.

En national, nous avons 3 clubs présents : Loudun, les Dauphins et le Stade Poitevin en N3, ce dernier devrait retrouver la N2 la saison prochaine.

En Natation Synchronisée :

Seul le club de l'ASPTT pratique cette discipline. En duo sénior et junior, il y a eu de bons résultats en championnat de France N3 et les résultats de l'année sont corrects.

En Natation Maîtres :

Nous constatons un développement très fort de cette discipline. Cela se traduit par une très grande participation des maîtres de la Vienne aux différentes compétitions tant au niveau départemental que régional et national. À noter que 10 compétiteurs de la Vienne ont participé au championnat Maîtres du monde en Italie.

1.2 Les attentes des clubs

L'enquête auprès des clubs menée pendant la mission DLA 86 en 2012 a permis d'en donner une vision actuelle.

Question N°4 Selon vous, quels rôles doit jouer le comité vis-à-vis des clubs	%	total des points
Assurer l'organisation des compétitions ordinaires ou exceptionnelles	91%	10
Un relais pour la communication externe (la promotion du [sport])	91%	10
Un rôle de conseil	64%	7
Un centre de formation pour les nageurs CDEF (6 clubs annuels sur 7)	55%	6
Un relais pour la formation pour les cadres techniques et les bénévoles	45%	5
Un relais pour la communication interne (la vie des clubs)	45%	5
Etre un centre de ressources et de compétences	36%	4
Un rôle de contrôle	9%	1
Arbitre si litige entre clubs	9%	1

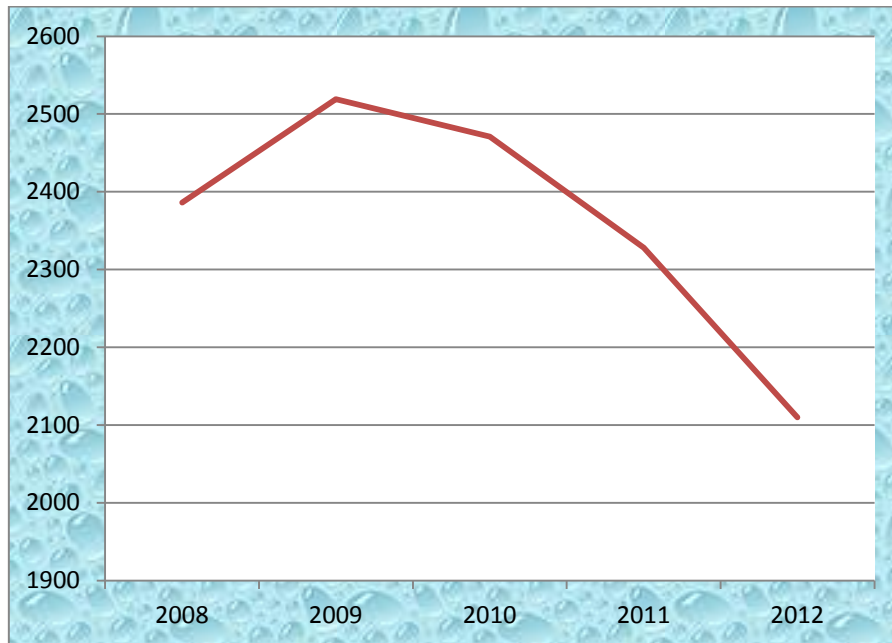
Le rôle du comité est connu des clubs et le fonctionnement donne satisfaction. Il y a quelques demandes d'amélioration à la marge. Les clubs ont, pour la plupart, la capacité de se projeter à 4 ans.

Il existe une demande légitime vis-à-vis du CDEF.

D'autre part, une majorité de clubs voit son développement dans une offre élargie de pratiques non compétitives.

1.3 Evolution du nombre de licenciés

1.3.1 Evolution globale du nombre de licenciés



La baisse 2011 est due à la fermeture du bassin de Montmorillon pendant 4 mois et à celle de deux bassins sur Poitiers (Stade Poitevin et ASPTT). Les grosses pertes de 3 clubs ont été en partie compensées par la natation estivale.

En 2012, la baisse a continué pour n'avoir plus que 2110 licenciés. Elle s'explique par la prolongation de la fermeture du bassin de 25m de la Ganterie sur toute la saison et de celui de 50m de septembre 2011 à février 2012 ce qui a empêché les deux clubs Poitevins de retrouver leurs niveaux d'adhérents. De plus, le club de Montmorillon n'a pas encore retrouvé son niveau normal d'activité. Enfin, les conditions climatiques du début d'été 2012 n'ont pas permis à la natation estivale de compenser toutes ces pertes.

D'autre part, depuis 2010 nous assistons à une baisse de la proportion de licenciés par rapport au nombre d'adhérents. Ce choix de certains clubs est probablement dû aux conditions économiques défavorables qu'ils connaissent.

Comité de natation de la Vienne

En 2012 : 56 % de licenciées féminines et 44 % de licenciés masculins.

Publics	Offres	Niveaux	Nombre de licenciés en 2012
Avenirs et moins	Animation, Sportive, Compétition	Départemental	469
Poussins	Animation, Sportive, Compétition	Départemental	366
Benjamins	Sportive, Compétition	Départemental	242
Minimes	Compétition	Régional	169
Cadets	Compétition	Régional et +	123
Juniors	Compétition	Régional et +	104
Seniors et +	Animation, Sportive, Compétition		637

Une partie des nageurs de la catégorie Avenirs et moins ne pratique que dans le but de prolonger les leçons de natation.

La masse de licenciés et l'apprentissage se font sur poussins et benjamins.

La catégorie Seniors et plus est essentiellement représentée par la natation adulte avec une faible activité sur les compétitions "Maîtres".

Y a-t-il opportunité de créer des activités pour conserver les licenciés qui ne font pas de compétition ?

1.3.2 Evolution du nombre de cadres techniques

Le comité compte 21 éducateurs brevetés mais les clubs disposent aussi d'un vivier permanent de jeunes en cours de formation notamment sur les brevets fédéraux.

Il n'y a pas de relation de cause à effet entre le nombre de cadres techniques et le nombre de nageurs. La formation des cadres est demandée plutôt quand un besoin lié à la performance émerge.

1.3.3 Formation des officiels

Constat : la situation actuelle est correcte mais il faut un renouvellement des officiels.

La formation assurée par le CD86. 23 nouveaux officiels ont été formés et 45 ont été recyclés en 2012.

- ▶ Les effectifs, 113 officiels
- ▶ La formation 8 sessions en 2012
- ▶ Les besoins un renouvellement constant entre 20 et 30 officiels par an

Comité de natation de la Vienne

1.3.4 Centre Départemental d'Entraînement et de Formation (CDEF)

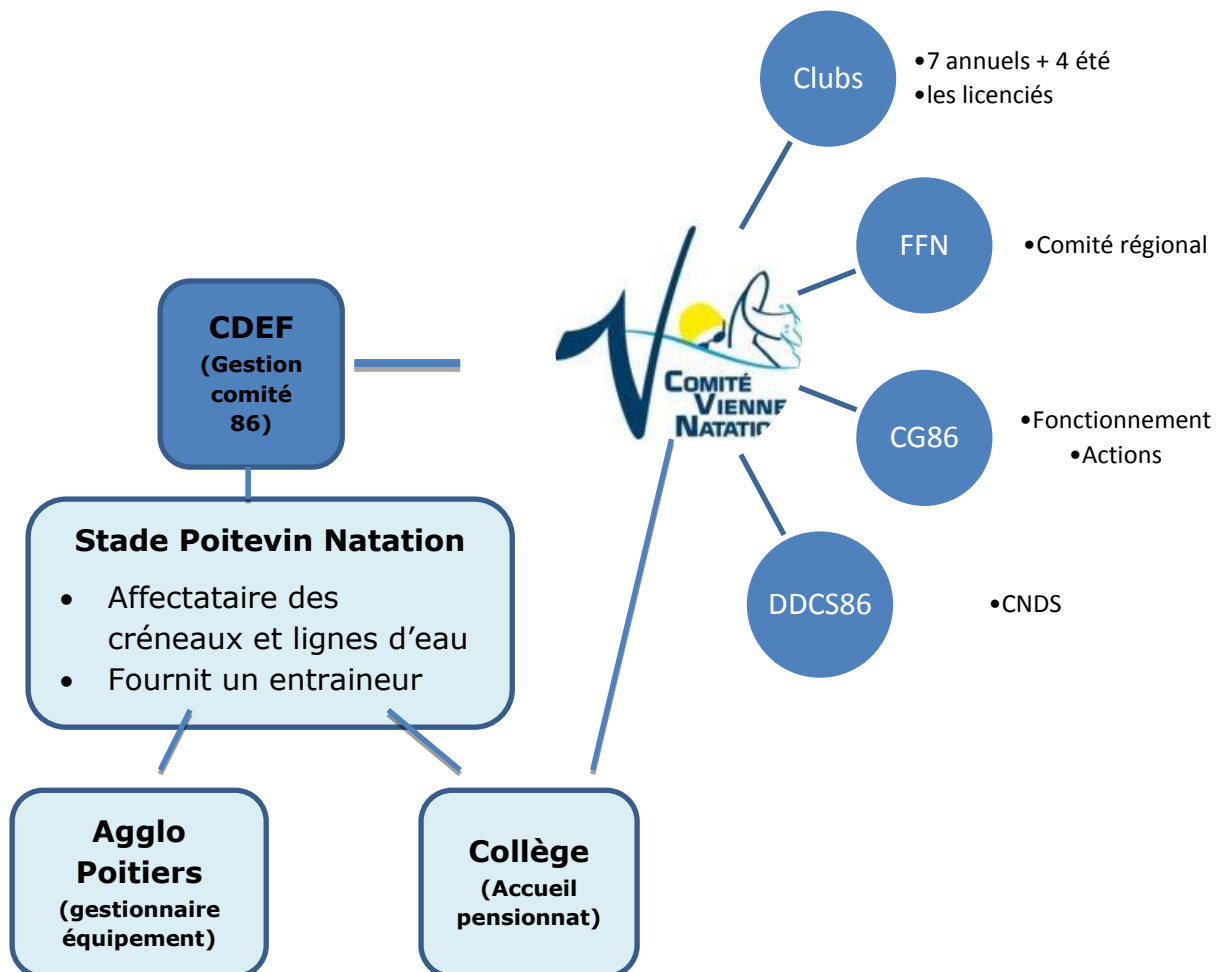
Jusqu'en 2009, la gestion du CDEF était entièrement confiée au Stade Poitevin. Depuis, le Comité Départemental en ayant repris la gestion, l'équipement utilisé (gestionnaire Agglo) est conventionné avec le stade poitevin. La convention avec le collège est tripartite (collège, club, comité) mais l'accueil au pensionnat n'inclut pas les enfants de 6^{ème} et de 5^{ème}, public cible du CDEF.

Pour la saison 2011 / 2012 : 11 enfants bénéficiaires. Soit un coût / stagiaire annuel de 1975 euros.

Juin 2011, lors d'une réunion d'orientation générale du comité, les clubs décident de porter l'effort (affectation du poste) sur le CDEF plutôt que le développement des clubs.

Voir >> accès au sport de haut Niveau

L'environnement du CDEF géré par le comité 86 de natation



1.3.5 Le Handicap

Grâce à une convention avec la FFSA, le CD86 a pu entraîner un nageur pour les JO de Londres. La FFSA se structurant différemment, cette convention n'a pas été renouvelée pour la nouvelle olympiade.

Cependant le comité poursuit son investissement pour le Sport Adapté en invitant les nageurs concernés lors des compétitions départementales pour faciliter leur intégration et leur donner la possibilité de se confronter aux autres nageurs conformément au règlement de la FFN. D'autre part, depuis 4 ans, l'équipe de France de Sport Adapté est invitée au meeting 86 pour la plus grande satisfaction de tous.

La relation avec les nageurs d'handisport n'a pas pu encore se réaliser dans les mêmes conditions. Le projet étant dans un premier temps de confronter les nageurs issus des trois univers (sport adapté, handisport et valide) dans une même compétition, la difficulté étant d'imaginer un système donnant la même chance de victoire à tous.

1.3.6 L'Ecole de Natation Française

Le dispositif ENF ne répond pas aux seules conditions de la FFN mais bien au Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (18 fédérations françaises et 2 groupements d'employeurs).

Depuis septembre 2012, le dispositif de l'ENF s'applique sur l'ensemble du territoire national. Le cahier des charges, souvent lourd, du dispositif, notamment en matière d'organisation humaine, logistique et matérielle nous impose de proposer des solutions pour satisfaire le plus grand nombre.

La formation des plus jeunes est dictée par la fédération au travers de ces tests ENF :

Sauv'nage (géré par les clubs)

Pass'sport (géré par le comité départemental)

Pass'compét (géré par le comité régional)

Le sauv'nage et le pass'sport sont des tests importants pour les jeunes nageurs car ils permettent de participer aux journées d'animation organisées par le comité.

Seul le pass'compétition donne désormais accès aux compétitions.

Dans la continuité de l'action du comité la saison passée, les clubs souhaitent, au travers de l'action concertée, disposer d'équipement permettant la préparation et le passage de ces tests.

1.3.7 La Spécificité Féminine

Comme nous l'avons vu, la natation ne souffre pas d'un déficit de représentation féminine puisque ce public représente 56 % de nos licenciés.

Cependant, dans la Vienne, la majorité des licenciés sont des nageuses et la majorité des entraîneurs sont des hommes.

Le constat a été fait qu'il n'était pas tenu compte de la spécificité de la musculature féminine dans l'entraînement et notamment au niveau de la sangle abdominale ce qui peut être dommageable à long terme.

Le remplacement de notre agent de développement ne nous a pas permis de développer cette action en ce début de saison mais cela reste pour le comité un axe de développement important qui pourrait contribuer à fidéliser ce public au-delà des cadettes, le constat étant fait d'une défection importante à ce niveau.

1.3.8 Autres constats

Entre le CDEF et le Sport Adapté, l'agent de développement avait peu de temps à consacrer au développement de la natation sur le territoire, la convention avec la FFSA étant établie sur la base de 10 heures par semaine annualisées.

Depuis la rentrée 2012, le poste d'agent de développement a été modifié. Nous avons profité du départ de notre agent vers la FFSA pour adapter le poste à notre réalité financière en le réduisant de 35 à 25 heures par semaine. Nous avons aussi modifié la répartition du temps de travail en réduisant le temps d'intervention sur le CDEF pour pouvoir dégager des disponibilités pour le développement et la gestion des compétitions.

Comité de natation de la Vienne

1.4 Recensement des équipements sportifs

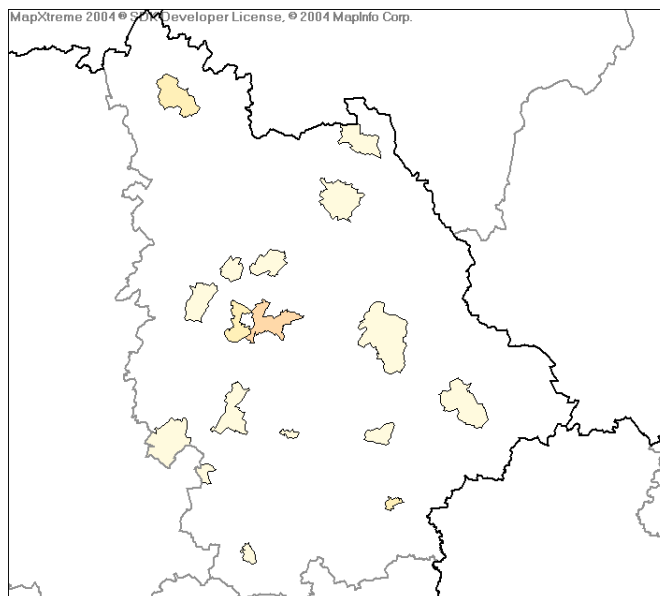
Source : <http://www.res.sports.gouv.fr/>

Il existe 23 bassins de natation recensés sur le département, dont 9 qui ne sont pas utilisés par un club (cellules blanches du tableau 4).

Nombre total d'équipements sportifs - Département : Vienne
Types d'équipements : Bassin mixte de natation ; Bassin sportif de natation

	Nb total d'équipements	Population
Châtelleraut	1	33 993
Chauvigny	1	6 895
Civray	1	2 819
Couhé	1	1 849
Dangé-Saint-Romain	1	3 143
Gençay	1	1 676
Goux	1	520
Isle-Jourdain	2	1 231
Jaunay-Clan	1	5 805
Loudun	2	7 173
Montmorillon	1	6 514
Neuville-de-Poitou	1	4 799
Poitiers	4	89 253
Saint-Sauvant	1	1 318
Vivonne	1	3 051
Vouillé	1	3 322
Vouneuil-sous-Biard	2	4 758
TOTAL	23	178 119

Il existe 9 autres établissements dans la Vienne non recensés dans ce cadre et n'ayant pas de club rattachés, ce qui porte le potentiel à 32 piscines.



1.5 La promotion locale de la natation

Le meeting 86 est la vitrine du comité en accueillant l'équipe de France de Sport Adapté mais aussi des nageurs de tous les clubs de la Vienne, des nageurs de plusieurs clubs de la région mais aussi des régions voisines et même d'Alsace, du sud-est

L'autre événement important est la compétition "Eau Libre" organisée début septembre au lac de St-Cyr et ouverte à tout le monde pour découvrir cette activité encore peu connue. Organisée dans le cadre de "Sentez vous Sport" par les clubs de natation estivale, elle est aussi ouverte aux clubs annuels commençant leur saison et permet aux nageurs de ces deux disciplines de se rencontrer.

1.6 La création de nouveaux clubs

C'est une des pistes de développement. Mais cela ne participe pas en termes conséquents au financement du comité ni à l'augmentation massive de licenciés.

L'intérêt pour la natation est d'améliorer le maillage territorial, et pour les clubs de faciliter le déroulement des compétitions.

Ces créations concerneraient essentiellement des bassins découverts et donc la natation estivale ce qui permettrait de dynamiser cette discipline représentée actuellement par 4 clubs.

1.7 Chemin vers la Compétition

Dans le cadre de la mise en place de l'ENF, seul les enfants titulaires du Pass'compétition auront accès à la compétition.

Aussi, avant la validation du Pass'compétition, on ne parlera pas de compétition.

Il est donc proposé aux enfants qui n'ont pas encore validé ce test des journées ludiques et variées, ce sont les Journées Découvertes.

Elles se décomposent en une journée ludique et 4 journées de rencontre dans lesquelles nous retrouvons toutes les disciplines qui constituent le pass'sport de l'eau, dernière étape avant le pass'compétition.

Comme la saison passée, nous avons organisé un tournoi de Mini Polo en ouverture de 3 des rencontres et pour la première fois cette année, le comité a inscrit à son calendrier sportif une journée composée d'une épreuve de natation synchronisée et d'une épreuve de nage avec palmes pour la catégorie Avenirs Poussins.

1.8 Accès au sport de haut niveau

L'accès au sport de haut niveau mobilise, à l'heure actuelle, l'essentiel des moyens du comité.

Mars 2012 : une réflexion est menée avec les clubs sur les thèmes de la compétition et de l'accès au sport de haut niveau. Le but est de faire évoluer l'outil qu'est le CDEF afin de répondre aux attentes et à un coût d'exploitation supportable. La question étant posée d'associer les nageurs qui n'ont pu rejoindre le CDEF pour des raisons géographiques ou à cause du contingentement scolaire.

Pour les entraîneurs de clubs, le besoin est de préparer les enfants des catégories benjamins à accéder au niveau interrégional ou national lorsqu'ils entreront en catégorie minimales.

L'effectif du CDEF pour la saison 2012-2013 est de 8 nageurs dont 3 hors Stade Poitevin. Afin d'intégrer les nageurs ayant potentiellement le niveau pour le rejoindre, il a été décidé de leur ouvrir le stage de printemps.

La réflexion devra maintenant se porter sur les moyens de les amener à participer de manière encore plus active aux activités du CDEF.

Pour la saison à venir les prévisions d'effectif sont nettement à la hausse compte-tenu des candidatures actuellement déclarées.

La détection et la constitution des sélections départementales s'articulent autour du stage d'hiver et de regroupements pour participer à des compétitions, aussi bien en natation annuelle qu'en natation estivale.

Au-delà des sélections ces stages et regroupements ont un rôle fondamental dans la création d'une dynamique de compétition et d'une cohésion entre les clubs et entre les nageurs des différents clubs. Ils favorisent également l'ouverture vers les autres départements et permettent de fidéliser les nageurs.

2 Organisation

Le comité directeur du comité départemental est composé de 19 membres.

Ce qui fonctionne :

- La politique sportive
- ENF sauv'nage, la FFN seule à avoir les évaluateurs
- La labellisation des clubs
- Intégration du handicap (sport adapté)
- Les représentants des clubs assistent régulièrement aux réunions du comité et tous les clubs y sont représentés.
- Lors des dernières élections de nouveaux membres ont rejoint le comité avec une réelle intention de s'y investir.

Ce qui doit être amélioré :

- La proportion licenciés / adhérents
- Le CDEF
- Les finances
-

2.1 Les commissions

10 commissions plus l'équipe technique départementale.

Voir organigramme.

2.2 L'équipe technique départementale

Notre agent de développement en est le coordinateur. Tous les entraîneurs de la Vienne la composent.

Ils participent de manière active.

2.3 Les besoins des clubs

L'enquête menée auprès des clubs dans le cadre de la mission DLA montre que les priorités des clubs sont de couvrir des besoins de financement, de renforcer l'encadrement technique et le bénévolat, et de disposer de créneaux horaires en nombres suffisants. Le besoin d'encadrement technique recouvre 3 réalités :

- Le **renouvellement des cadres en place**. L'offre est suffisante, notamment pour la formation des brevets fédéraux mais éloignée, et le calendrier à adapter. Le CD 86 peut faciliter la tenue de sessions délocalisées. Il y a suffisamment de candidats.
- L'amélioration du niveau, du point de vue qualitatif et de la labellisation.
- Combler un manque d'encadrement (disponibilité, il manque des personnes) ou de compétences spécifiques à la compétition.

3 Constat financier

La réduction à 25 heures de l'emploi de l'agent de développement a permis de stabiliser les finances du comité. Cependant les besoins sont réels et le but est de trouver les financements nécessaires pour le porter à nouveau à 35 heures sur un groupe 4.

Les statuts imposés par la FFN ferment des possibilités de financements par prélèvement sur les licences, seul 1 € est reversé par licence par le comité régional.

4 Eléments d'analyse

4.1 Points forts

Le comité dispose de marges de progression importantes. Voir points de progrès.

Il dispose d'un agent de développement dont le poste est stabilisé à ce jour mais sur une base insuffisante pour les besoins réels du comité.

Toute la structure d'organisation des compétitions fonctionne bien mais demande un effort constant.

L'ENF a vraiment trouvé sa place sur le département particulièrement en natation annuelle. Il reste à trouver l'organisation optimale de l'ENF en natation estivale qui est pénalisée par saison courte face à des tests qui demandent un temps important de préparation.

Le CDEF retrouve une nouvelle dynamique et tend à redevenir l'élément moteur du comité.

4.2 Points de progrès

L'évolution à la baisse du nombre de licenciés est due à la fermeture du bassin de Montmorillon pendant 4 mois et de deux bassins sur Poitiers (Stade Poitevin et ASPTT) pendant deux saisons.

L'évolution du nombre de licenciés ne reflète pas la situation réelle des clubs. Le nombre de pratiquants non licenciés est estimé à 2000. Tant que les clubs n'y trouveront pas un intérêt financier, les associations ne licencieront pas tous leurs adhérents et la situation restera en l'état.

Il existe des possibilités de création de clubs d'été. Deux créations sont possibles à Bonnes et Vivonne. Pour y parvenir, le comité doit donner du temps à l'agent de développement pour œuvrer en ce sens et trouver les structures adaptées pour y parvenir.

Le CDEF doit trouver les moyens de rassembler autour de lui tous les nageurs qui pourraient potentiellement y prétendre.

La fidélisation des cadres participe également à la fidélisation de l'enfant en tant que nageur.

Comité de natation de la Vienne

